

Des grands ensembles universitaires à la modernisation des campus.

Par Stéphanie Leheis. Le 2 mai 2011

■ Créer du lien entre la ville et l'université, c'est l'injonction à laquelle se plient les dernières réformes de l'université. En France, l'opération Campus lancée en 2008 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche répond à cet objectif, par un programme d'investissement massif dans l'immobilier universitaire. Partant du constat d'échec des campus à la française, situés en périphérie des villes, il s'agit désormais de penser la réorganisation des universités comme s'insérant dans un territoire local. La reconfiguration est d'ailleurs tout autant spatiale qu'organisationnelle, comme en témoigne l'implication croissante des collectivités locales qui cherchent à construire un partenariat efficace avec des établissements universitaires désormais autonomes et regroupés au sein de PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Or quiconque s'est déjà baladé sur l'un de ces campus périphériques peut imaginer la difficulté et l'ampleur de la tâche. Alors que le cœur de la vie étudiante bat dans les bars du centre-ville, le campus ressemble à un no man's land, déserté soir et weekend, où seuls demeurent des bâtiments isolés et battus par les vents (le campus du plateau de Saclay étant le meilleur exemple), séparés par de larges terre-pleins non bâtis qui font disparaître toute perception d'un espace urbanisé. C'est ainsi que par exemple les étudiants de l'Université Lyon 2 préfèrent vivre dans le 7^{ème} arrondissement ou sur les pentes de Croix-Rousse plutôt qu'à proximité du campus de Bron (au sud-est de l'agglomération), que ceux de l'Université de Bordeaux préfèrent le quartier de la Victoire (site de l'Université du 19^{ème} siècle) au campus de Talence-Pessac, ou que ceux de l'Université de Bourgogne fuient le campus de Montmuzard pour le centre-ville.

L'une des façons de répondre à cette injonction de réconciliation entre ville et université pourrait être de réintégrer ces campus dans l'histoire urbaine, de les présenter comme un élément du patrimoine urbain. Et c'est justement le choix qu'a fait Philippe Poirrier avec cet ouvrage. Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne, il publie ici une rétrospective de l'histoire et de l'architecture du campus de Dijon, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'inauguration de la faculté des sciences sur la colline de Montmuzard. Près d'une trentaine d'auteurs ont participé à l'ouvrage. Beaucoup viennent du monde universitaire, qu'ils s'agissent

d'académiques ou non, et d'autres du monde opérationnel (urbanistes, architectes, etc.).

La démarche de patrimonialisation dans laquelle s'inscrit l'ouvrage est d'autant plus intéressante que la littérature française a toujours témoigné d'un certain désintérêt pour l'architecture universitaire. En Angleterre et aux États-Unis, l'intérêt pour ces paysages des campus a conduit dès le 19^{ème} siècle à la publication de rétrospectives sur le patrimoine architectural des universités, produisant d'imposantes synthèses. À l'inverse, en France nous ne pouvons que constater la faiblesse des références dans ce domaine. En dehors du champ de l'architecture scolaire, qui s'intéresse plus à l'école de la Troisième République qu'à l'université, il n'existe aucune étude d'ensemble sur l'histoire du patrimoine architectural universitaire français. Du côté de l'urbanisme, quelques auteurs se sont pourtant interrogés sur les programmes de construction des universités dans les années 1950-1960, sur les logiques qui ont présidé à la mise en œuvre de cette politique, et sur leurs effets en terme d'aménagement du territoire.

L'ouvrage de Philippe Poirrier tend à combler cette lacune, en nous faisant voyager d'un campus à l'autre. L'ouvrage se compose de deux parties, l'une portant sur des études de cas françaises et étrangères, et l'autre portant plus spécifiquement sur le campus de Dijon. La multiplicité des études de cas doit apporter un éclairage sur la constitution de ces paysages spécifiques que constituent les campus universitaires. L'auteur fait ainsi l'hypothèse que la compréhension de ces paysages passe par la mise en évidence d'une triple logique : urbanistique, architecturale et patrimoniale.

Le campus comme utopie urbaine.

Le paysage du campus est d'abord le résultat d'une logique urbanistique. Construire un espace de vie propre aux étudiants, qui ne soit pas seulement un lieu de diffusion des connaissances, tel a été l'objectif des campus dès leur apparition. En cela, ils sont conçus comme une sorte d'utopie urbaine. La conception des premiers collèges britanniques répond à cet objectif. Michel Baridon (pp. 15-20) revient dans l'ouvrage sur ces premiers campus, conçus sur le modèle d'Oxford et de Cambridge, dès le Moyen-Âge, comme des enclaves fermées. Les bâtiments sont reliés les uns aux autres autour d'une cour carrée (le quadrangle gothique), à l'imitation des cloîtres. Les étudiants vivent, travaillent, déjeunent, prient, se cultivent... dans cette enceinte. Beaucoup des éléments architecturaux de ce modèle britannique (les fenêtres à meneau, la cour carrée...) ont été repris dans les campus modernes, en Europe et aux États-Unis. On les retrouve jusqu'à Poudlard, sur le fameux campus d'Harry Potter. D'autres modèles ont aussi émergé, impliquant des choix architecturaux bien différents. C'est le cas par exemple du campus de la NYU (New York University) présenté par Edward Berenson (p. 24), conçu en opposition aux enclaves universitaires élitistes. L'université, prônant un idéal laïc, urbain et démocratique, se concrétise dans un bâti mélangé à la ville, en plein cœur de Greenwich Village. Plus largement, Philippe Poirrier nous montre que c'est le transfert du modèle britannique vers les États-Unis qui a conduit à la naissance du campus tel que nous le connaissons aujourd'hui : avec des bâtiments indépendants les uns des autres, dans un site paysager et ouvert vers l'extérieur. D'une ville à l'autre, les études de cas proposées explorent les multiples variantes de ce modèle en fonction de la localisation du campus, de son ouverture ou non sur la ville, etc. Dans la majorité des cas, le campus est situé à l'extérieur d'une ville, comme à Bordeaux où le campus est envoyé en limite de forêt à Talence-Pessac (p. 45), ou à Dijon, bien sûr, avec l'installation du campus sur la colline de Montmuzard (p. 125). Mais il peut aussi être au cœur d'une grande ville, ou bien dans une ville moyenne et à proximité d'une grande métropole, comme le MIT Massachusetts Institute of Technology et Harvard à

Cambridge, près de Boston, ou de la University of California à Berkeley, près de San Francisco (p. 21). Derrière la multiplicité des formes se cache pourtant un même enjeu, celui de recréer un espace spécifiquement pensé pour les étudiants et répondant aux exigences de leur mode de vie.

À cette logique urbanistique répond une logique architecturale, qui a conduit à l'édification des bâtiments les plus originaux. Benoît Frund nous en propose un exemple avec le bestiaire des bâtiments du campus de l'Université de Lausanne, à Dorigny (pp. 31-42). L'Amphimax, le Cubitron, le Batochimie, le Biophore, l'Unithèque, sont autant d'expressions architecturales de cette utopie urbaine. Cette logique architecturale, nous la retrouvons aussi dans certains projets, comme celui de l'Université Lyon 2 à Bron présenté par Sabine Delasne (p. 48), ou celui du campus de Jussieu (p. 55). Dans le premier cas, l'architecture des bâtiments sert de symbole pour expérimenter la pluridisciplinarité. Les bâtiments sont conçus comme des éléments modulaires, connectés au sein d'une structure multidirectionnelle. Dans le second cas, Jussieu, comme à Dijon, c'est au niveau du schéma directeur du campus que cet idéal est repensé.

La réalité des campus à la française.

Au-delà de ces ambitions utopiques, la réalité des campus est toute autre. Les contributions mettent en évidence la contradiction entre l'idéal du modèle américain du campus, et sa transposition incomplète dans les villes françaises. Le texte de Sabine Delasne est particulièrement éclairant sur les désillusions de ces « grands ensembles de l'enseignement » (p. 46), construits en marge de l'espace urbain. La massification de l'enseignement et l'explosion de la démographie étudiante ont conduit à la création de vastes campus, qui sont restés longtemps mal desservis et mal équipés, et dont la dégradation a été extrêmement rapide. Ce qui ressort des études de cas présentées ici, c'est peut-être l'absence de logique patrimoniale qui a conduit à un abandon rapide de ces campus. Beaucoup n'ont pas été achevés – c'est le cas de Jussieu – et surtout la plupart se sont confrontés à la réalité d'une construction par à-coups, au gré des financements disponibles. Claude Patriat revient à ce titre sur l'expérience ratée du schéma directeur du campus dijonnais, lancé en 1989 dans le cadre de l'opération U2000, qui visait à redonner vie au campus et à le réinsérer dans la ville (pp. 133-142) :

[...] la désillusion est profonde. Le campus de Dijon se noie dans la banalité des sites universitaires sans vie et sans densité humaine. Comment en est-on arrivé à réduire en utopie lointaine ce qui était pourtant un schéma réaliste et opérationnel ? (p. 141).

Ainsi, malgré le discours glorifiant de la Présidente de l'Université, qui décrit le campus de Montmuzard comme « un formidable écrin de vie » (p. 126), le cas dijonnais est particulièrement révélateur du grand écart entre les ambitions urbanistiques et architecturales du campus et sa réalité. Les cas de Grenoble, de Jussieu ou des transferts de grandes écoles parisiennes vers la banlieue (HEC, Centrale-Paris, Polytechnique) sont aussi évoqués dans le texte.

L'ouvrage suggère déjà quelques pistes de réflexion, même si la volonté affichée par Philippe Poirrier, dont les textes sont courts et sans appareillage scientifique nous laisse vraiment sur notre faim. Les encadrés très informatifs complètent des papiers plus analytiques, mais qui sont en fait extraits d'articles plus complets qu'il faut aller chercher soi-même pour en savoir plus. Parmi les pistes qui sont ouvertes, celle de la multitude des intervenants et des commanditaires dans la

réalisation des campus, celle de la réticence des municipalités face aux instances universitaires, ou encore celle du mode de fonctionnement de l'université, sont à approfondir et ouvrent un champ d'investigation encore largement inexploré. Ainsi, pour Gérard Monnier,

Le campus médiocre à la française n'était donc pas une fatalité ; une trop longue absence de toute doctrine, la mise à l'écart de tout débat, la commande demeurée longtemps la chasse gardée des maîtres d'œuvre insuffisants ont ainsi longtemps entravé l'accomplissement de ce qui aurait pu être le grand chantier de la république (p. 171).

Vers une logique de patrimonialisation.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment faire de cette architecture rejetée en périphérie des villes un élément, une partie prenante, du patrimoine urbain. Comme nous le suggère l'ouvrage, il s'agit de réintroduire une logique patrimoniale manquante qui a conduit à l'abandon de ces territoires hybrides, ni tout à fait urbains, ni tout à fait ruraux. La notion de patrimonial est entendue ici plutôt dans son acception conservatrice. Ainsi, pour Philippe Poirrier,

la pérennité des bâtiments et des œuvres d'art présents sur les campus est désormais un véritable enjeu, qui nécessite une prise de conscience par l'ensemble des acteurs des défis que posent les processus de patrimonialisation (p. 9).

L'ouvrage fait état des deux volets de cette logique de patrimonialisation, l'un architectural, l'autre culturel. Le premier est rapidement évoqué au travers de l'analyse de Jérôme Aust (pp. 117-120), sur les réformes successives de l'université, du plan Université 2000 à l'opération Campus¹, qui conduisent à sélectionner les campus pour construire moins mais mieux. Depuis les années 1990, avec la stabilisation des effectifs étudiants, la politique universitaire française est passée en effet d'une logique quantitative de construction des mètres carrés, à une logique plus qualitative, d'amélioration du bâti existant. À l'image des grands ensembles de logements, les campus universitaires entrent dans une réflexion sur la réhabilitation des bâtiments et la transformation des usages. L'ouvrage met en exergue les ambitions de l'Université de Bourgogne dans ce domaine. Il évite pourtant les questions fâcheuses sur la contradiction entre la conservation d'un bâti construit dans une logique fonctionnaliste et les enjeux de durabilité. Et alors que les programmes de rénovation urbaine font tomber les tours de logement social construites dans les années 1960-1970, Philippe Poirrier nous invite à considérer les bâtiments universitaires comme des monuments (reprenant l'injonction de Pierre Merlin dans son ouvrage *L'urbanisme universitaire à l'étranger et en France*, Paris, Presses de l'ENPC, 1995).

Le volet culturel est beaucoup plus développé. L'insertion de l'université dans la ville par la culture, tel semble être l'ambition de l'ouvrage. D'ailleurs sa publication en elle-même s'inscrit dans cette logique. Créée en 2006, la collection « U-Culture(s) » dont est extraite l'ouvrage, éditée par la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, se propose de participer à la diffusion de la culture dans l'université. D'autres pistes sont aussi évoquées, comme la diffusion des connaissances de l'université vers les entreprises pour participer au développement économique local, ou encore le développement d'une vie culturelle sur les campus. Une démarche intéressante

consiste à faire émerger un imaginaire des campus. C'est l'expérience qui a été menée par une équipe de l'Université d'Avignon, en sciences de l'information et de la communication, menée par Emmanuel Ethis (pp. 91-102). Si nous avons tous en tête une représentation commune des campus américains, largement véhiculée dans le cinéma ou les séries télévisées, l'imaginaire des campus français est quant à lui quasi inexistant. C'est sur cette lacune que se sont penchés des étudiants du Master Stratégies du développement culturel, en imaginant leur propre film de campus. Ils ont tenté, par l'outil cinématographique, de faire émerger un paysage rêvé ou imaginaire.

Finalement, c'est aussi l'objectif vers lequel pouvait tendre cet ouvrage. Mais par le manque d'outils graphiques, il peine à nous offrir une vision fine de ces paysages de campus. Le format court des textes et l'absence de plans (en dehors du schéma directeur du campus de Dijon) produisent des descriptions succinctes. L'abondance de photos (en petit format, noir et blanc) n'y change rien. Pour autant, faute de *visitor centres* dans les campus français (sur le modèle des universités américaines qui disposent toutes d'un tel bureau, véritable office du tourisme à l'échelle du campus), l'ouvrage n'en reste pas moins un des rares outils à disposition pour permettre à un large public de décrypter ces paysages.

Philippe Poirrier (dir.), *Paysages des campus. Urbanisme, architecture et patrimoine*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2009.

Note

1 Le plan Université 2000 (U2000), lancé en 1990, constituait la première étape d'une politique de restructuration et de modernisation des campus menée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il avait pour objectif de faire face à une forte croissance des effectifs étudiants et à un déséquilibre fort entre l'Ile-de-France et les autres régions françaises, et entre les grandes villes et les agglomérations moyennes. Il a répondu en partie à ces objectifs, en réorganisant la carte de l'enseignement supérieur (avec la création des antennes universitaires dans les villes moyennes, la diffusion des IUT Institut Universitaire de Technologie, etc.).

Article mis en ligne le lundi 2 mai 2011 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Stéphanie Leheis, »Des grands ensembles universitaires à la modernisation des campus. », *EspacesTemps.net*, Livres, 02.05.2011
<https://www.espacestemp.net/articles/des-grands-ensembles-universitaires-a-la-modernisation-des-campus/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.

